

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 19/020/2007 – ÉFAI

6 novembre 2007

AU 293/07 Craintes pour la sécurité / Violences sexuelles

BRÉSIL 700 membres de la communauté guarani-kaiowá de Ñanderu Marangatu

---

Les membres de la communauté guarani-kaiowá de Ñanderu Marangatu, dans la municipalité d'Antonio João (État du Mato Grosso do Sul), sont exposés à une menace imminente. Une trentaine d'agents de sécurité privés au service de propriétaires terriens locaux ont menacé la communauté à de multiples reprises en tirant des coups de feu en l'air. Ils ont également été accusés d'avoir violé trois femmes indigènes depuis le début de l'année. La peur et les actes d'intimidation font partie du quotidien des Guaranis-Kaiowás, qui ne peuvent mener une vie normale dans ces circonstances.

Depuis la première semaine d'octobre, les agents de sécurité tirent des coups de feu en l'air à 50 mètres des habitations indigènes. Ils ont notamment fait feu à proximité d'un groupe d'enfants en train de jouer. La semaine dernière, une femme indigène a accusé l'un des agents de sécurité de l'avoir violée alors qu'elle ramassait du bois. Selon les informations recueillies, le mari de cette femme a été battu lorsqu'il a tenté de la défendre. « *Sans bois, nous ne pouvons pas cuisiner et les enfants souffrent de la faim* », a déclaré Léia Aquino, responsable de la communauté indigène. « *Depuis le début du mois d'octobre, la situation est devenue plus difficile ici. Nous avons dénoncé ces événements, mais la FUNAI [Fundação Nacional do Índio, Fondation nationale de l'Indien] n'est toujours pas venue.* »

Le groupe indigène a également signalé les faits au Ministério Público Federal (ministère public fédéral) et à la police fédérale. D'après les membres de la communauté, la police donne uniquement suite aux demandes des propriétaires terriens. Le 31 octobre, alors qu'ils célébraient un rite d'hommage à leurs défunts, la police fédérale est arrivée sur le site pour enquêter dans le cadre d'une plainte déposée par des propriétaires terriens, qui accusent la communauté de vouloir s'installer sur de terres avoisinantes.

Au cours de la dernière réunion de la communauté guarani, qui a eu lieu dans le village de Sombreiro du 26 au 28 octobre, les dirigeants de la communauté de Marangatu se sont plaints que les agents de sécurité rendaient leur quotidien impossible. Ils ont exhorté la Cour suprême fédérale à se prononcer sur l'enregistrement de leurs terres.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les 9 316 hectares de terres de Ñanderu Marangatu ont fait l'objet d'une ratification officielle par le président Luiz Inácio Lula da Silva en mars 2005. À la suite d'un recours judiciaire au niveau de l'État, Nelson Jobim, qui présidait alors la Cour suprême fédérale, a suspendu la décision du président, en attendant la fin de la procédure d'appel. Le 15 décembre 2005, 150 agents de la police fédérale et militaire ont mis à exécution une ordonnance d'expulsion (voir l'action complémentaire sur l'AU 178/05, AMR 19/036/2005 du 16 décembre 2005), au moyen d'hélicoptères et d'armes lourdes, conduisant la communauté sur le bord de la route, où les Guaranis ont été réduits à camper dans des abris de fortune. Le 24 décembre, peu après les expulsions, le responsable communautaire Dorvalino Rocha a été abattu par des agents de sécurité à la solde de propriétaires terriens.

Après avoir campé au bord de la route pendant sept mois, la communauté a été ramenée, avec l'accord des propriétaires terriens locaux, sur une portion de 100 hectares, afin que la route puisse être asphaltée. Depuis lors, les propriétaires des terres y maintiennent une forte présence d'agents de sécurité privés. La décision de la Cour suprême fédérale relative au recours introduit par les propriétaires terriens étant au point mort, les Guaranis sont exposés à des actes de violence et à de graves difficultés économiques.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de la communauté guarani-kaiowá de Nanderu Marangatu, dans la municipalité d'Antonio João (État du Mato Grosso do Sul), qui sont exposés à une menace imminente de violences ;
- exhortez les autorités à adopter des mesures immédiates en vue d'assurer leur protection et de garantir leur sécurité à long terme, en veillant à ce que le processus de ratification du territoire soit mené à son terme ;
- demandez instamment que les menaces et les attaques visant les Guaranis-Kaiowás, en particulier le viol de trois femmes guaranis-kaiowás, fassent l'objet d'enquêtes exhaustives et transparentes, et que les responsables présumés de ces actes soient déférés à la justice ;
- priez instamment les autorités fédérales d'enquêter de façon exhaustive sur les sociétés privées de sécurité et sur leur rôle dans les atteintes aux droits humains dont les populations indigènes ont été victimes, et demandez-leur d'introduire, aux fins de contrôler ce secteur, de nouvelles dispositions réglementaires conformes aux normes relatives aux droits humains ;
- rappelez qu'en manquant de faire respecter les droits fonciers des Guaranis-Kaiowás, qui sont inscrits dans la Constitution, les autorités exposent ce peuple à des risques de violences physiques et à des difficultés économiques.

**APPELS À :**

Ministre de la Justice :

Exmo. Sr. Tarso Genro  
Esplanada dos Ministérios,  
Bloco "T"

70.712-902 - Brasília/DF, Brésil

**Fax :** + 55 61 3322 6817

**Formule d'appel :** *Exmo. Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

Présidente de la Cour suprême fédérale :

Supremo Tribunal Federal

Exma. Presidente Ellen Gracie Northfleet

Praça dos Três Poderes,

Edifício Sede, 3º Andar 70.175-900 - Brasília, Brésil

**Fax :** + 55 61 3217 4249

Secrétaire fédéral aux droits humains :

Secretaria Especial de Direitos Humanos

Exmo. Secretário Especial

Sr. Paulo de Tarso Vannuchi

Esplanada dos Ministérios - Bloco "T" - 4º andar, 70.064-900 - Brasília/DF – Brésil

**Fax :** + 55 61 3226 7980

Conselho Indigenista Missionário (CIMI, organisation non gouvernementale locale) :

Cimi Regional Mato Grosso do Sul

Av. Afonso Pena, 1557 Sala 208 Bl.B

Campo Grande - MS - CEP 79002-070, Brésil

**Fax (CIMI national) :** + 55 61 2106 1651

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 18 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**